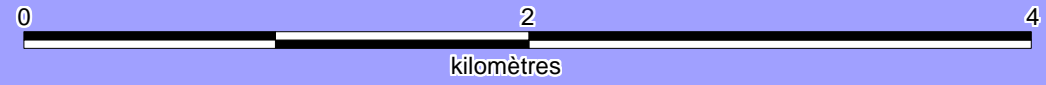


Échelle = 1 : 30 000



MRC de Maskinongé
Schéma d'aménagement
et de développement
révisé

Légende :

- Zone de culture des sols
- Zones résidentielles et de villégiature
- Zone de conservation
- Zone de mise en valeur
- Limites de la zone agricole
- Limites des propriétés
- Périmètre urbain
- Limites municipales
- Routes balisées asphaltées
- Routes balisées non asphaltées
- Chemins non balisés non asphaltés
- Cours d'eau

Réalisation : Service de
l'aménagement du territoire
Source : Base numérique
M.R.N. 1 : 20 000
© Gouvernement du Québec

Yamachiche
Plan no.
9.9E
Zonage du
littoral du
Lac Saint-Pierre